

GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
GIP PN FCB

Délibération n° AG-2018-01

Approbation du PV de l'AG du 16 mars 2017

Membres présents Soit	1146
Nombre de voix représentées	460
Membres excusés ayant donné pouvoir soit	22
Nombre de voix représentées	60
Nombre de voix « Présents + pouvoirs »	520
Ayant pris part au vote : 513 voix exprimées Pour : 513 Contre : /	

La règle du quorum est satisfaite
(520 voix sont présentes sur 636)
L'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale du GIP PN FCB,

Réunie le 15 mars 2018 à 18h30 à Nogent sous la présidence de Monsieur Marcel JURIEEN de la GRAVIERE;

Vu l'arrêté n° 2826 d'approbation de la convention constitutive du GIP en date du 30/11/2015 par le Préfet coordonnateur et l'avenant n°4 publié en date du 15/09/2017 ;

Vu la note explicative transmise préalablement à la tenue de la présente Assemblée générale;

Après avoir reçu préalablement à la réunion le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mars 2017 ;

Après demande du Président et l'absence de remarques.

Délibère :

L'Assemblée générale approuve à la majorité de ses membres le procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mars 2017.

Le procès-verbal approuvé est annexé à la présente délibération.

Le 21/03/2018

Le Président du GIP



Marcel JURIEEN de la GRAVIERE

Le Commissaire du Gouvernement

18 AVR. 2018



GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne

Assemblée générale du GIP
16 mars 2017
Langres -18h 30

Procès-verbal

Membres présents :

Représentant	Personne morale	Émargement	Pouvoir à
Titulaire : BARRET Christiane	Préfecture départementale de Côte d'Or	Excusée	
Ou Suppléant : BOURGEOU Joël	Sous-préfecture de Montbard	Présent	
Titulaire : MICHON Régis	Office national des forêts - délégation territoriale Bourgogne / Champagne- Ardenne	Excusé	
Ou Suppléant : HOPFNER André		Présent	
Titulaire : SOMMIER Michel	Agence Française pour la Biodiversité	Excusé	HOPFNER André
Ou Suppléant :			
Titulaire : DE GANAY Charles	Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne	Excusé	HOPFNER André
Ou Suppléant :			
Titulaire : SIBLET Jean-Philippe	Museum national d'histoire naturelle	Excusé	DESBROSSES Régis
Ou Suppléant :			
Titulaire : LAPLACETTE Yves	Office national de la chasse et de la faune sauvage	Excusé	BOURGEOU Joël
Ou Suppléant : LOISON Philippe			

Représentant	Personne morale	Émargement	Pouvoir à
Titulaire : VARE Albert Ou Suppléant : MUGNIER Jean-Marie	Communauté de communes Tille et Venelle	Présent	
Titulaire : BRIGAND Jérémie Ou Suppléant : MARS Jean-Michel	Communauté de communes du Pays Châtillonnais	Présent	
Titulaire : LOUIS Catherine Ou Suppléant : COLSON Bénigne	Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon		
Titulaire : SAUVADET François Ou Suppléant : FROT Marc	Conseil Départemental de Côte-d'Or	Excusé	
Titulaire : WOYNAROSKI Stéphane Ou Suppléant : MATHIEU Sylvain	Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté	Présent	
Titulaire : LOISIER Anne-Catherine Ou Suppléant : SOYER Denis	Fédération des communes forestières de Côte-d'Or	Présent	
Titulaire : CHANGARNIER Gilbert Ou Suppléant : CHEVALLIER Bruno	Mairie de AIGNAY LE DUC		
Titulaire : LECLERE Charles-Edouard Ou Suppléant : EME Gérard	Mairie de AISEY SUR SEINE		
Titulaire : REGNAULT René Ou Suppléant : DAUBIGNARD Michel	Mairie de AMPILLY LE SEC		
Titulaire : MARCOS Claude Ou Suppléant : GREY Raphaël	Mairie de AVOT		
Titulaire : ROY Charly Ou Suppléant :	Mairie de BEAULIEU		

Titulaire : VIGNIER Daniel Ou Suppléant : VIGNIER Chantal	Mairie de BEAUNOTTE	Présent	
Titulaire : NAUDINOT Thierry Ou Suppléant : DEBIERE Michel	Mairie de BELAN SUR OURCE	Présent	
Titulaire : KLINKEBERG Jean-Marie Ou Suppléant : BOURGEOIS Nicolas	Mairie de BENEUVRE		
Titulaire : CARTHERET René Ou Suppléant : VERSLYPE Jacky	Mairie de BISSEY LA COTE		

Titulaire : KLINKERT Marcel Ou Suppléant : GARNIER Georges	Mairie de BOUDREVILLE	Présent	
Titulaire : MORIN Georges Ou Suppléant : FELDER Eric	Mairie de BRION SUR OURCE		
Titulaire : BORNOT Christian Ou Suppléant : FLEUROT Jean-François	Mairie de BUNCEY		
Titulaire : SALLOIGNON Alain Ou Suppléant : PAGOT Matthieu	Mairie de BURE LES TEMPLIERS	Présent	
Titulaire : MUGNIER Jean-Marie Ou Suppléant : SIRURGUET Hubert	Mairie de BUSSELOTTE ET MONTENAILLE		
Titulaire : VARE Albert Ou Suppléant : PAGOT Pierre	Mairie de BUSSIÈRES	Présent	
Titulaire : LEVEQUE Francis Ou Suppléant : MATHYS Filoména	Mairie de CHAMBAIN		

Titulaire : GUILLEMAN Olivier Ou Suppléant : KERSERHO GAILLARD Claudine	Mairie de CHAMESSON	Excusé	Anne BOUHELIER
Titulaire : BRIGAND Hubert Ou Suppléant : GAILLARD François	Mairie de CHATILLON SUR SEINE	Excusé	Jean-Michel MARS
Titulaire : RENARD Philippe Ou Suppléant : RENARD Romain	Mairie de CHAUGEY		
Titulaire : BOUHELIER Anne Ou Suppléant : ROUX Raymond	Mairie de CHAUMONT LE BOIS	Présente	
Titulaire : VERSLYPE Maxime Ou Suppléant : JANNET Christian	Mairie de COURBAN		
Titulaire : LOUCHET François-Xavier Ou Suppléant : HOFFMANN Gérard	Mairie de ECHALOT	Présent	
Titulaire : HERARD Bernard Ou Suppléant : GIRARDET Yves	Mairie de ETALANTE		
Titulaire : SCHEMBRI Laurent Ou Suppléant : LEVEQUE Albert	Mairie de FAVEROLLES LES LUCEY	Présent	
Titulaire : GARNIER Patrick Ou Suppléant :	Mairie de FRAIGNOT ET VESVROTTE		
Titulaire : FOLLEA Jérôme Ou Suppléant : MUGNIER Patrick	Mairie de GRANCEY LE CHATEAU		
Titulaire : GUENEAU Anne-Marie Ou Suppléant : SULLEROT Madelaine	Mairie de GURGY LA VILLE		

Titulaire : DAMOTTE Claudette Ou Suppléant : VIARD Daniel	Mairie de LA CHAUME	Présent	
Titulaire : JACQUINOT Denise Ou Suppléant : PRIET Pascal	Mairie de LES GOULLES	Présente	
Titulaire : SPILLMANN Françoise Ou Suppléant : RADEL Anne-Chantal	Mairie de LEUGLAY	Présente	
Titulaire : CORNIBERT Denis Ou Suppléant : ALEXANDRE Christiane	Mairie de LIGNEROLLES		
Titulaire : MAITROT Eric Ou Suppléant : DOSSO Alain	Mairie de LOUESME		
Titulaire : RONOT Bernard Ou Suppléant : ISSELIN Pascal	Mairie de LUCEY	Présent	
Titulaire : TILQUIN Eric Ou Suppléant : PETARD Jean-Marie	Mairie de MAISEY LE DUC		
Titulaire : GOUSTIAUX Noëlle Ou Suppléant : WILLERMOZ François	Mairie de MENESBLE		
Titulaire : ROUDAUT François Ou Suppléant : PELZER Jean-Bernard	Mairie de MINOT	Excusé	Freddy CHEVALLIER
Titulaire : JURIEN de la GRAVIERE Marcel 3 Ou Suppléant : BONNEVIE Bernard	Mairie de MONTIGNY SUR AUBE	Présent	
Titulaire : VINOT Claude Ou Suppléant : BLONDON Anne-Marie	Mairie de RECEY SUR OURCE	Présent	
Titulaire : LEFEVRE Roger Ou Suppléant : ARBELOT Philippe	Mairie de RIEL LES EAUX	Présent	

Titulaire : CHEVALLIER Freddy Ou Suppléant : SEUILLOT Etienne	Mairie de SAINT BROING LES MOINES	Présent	
Titulaire : HARNET Daniel Ou Suppléant : PAGIS Denis	Mairie de SAINT GERMAIN LE ROCHEUX	Présent	
Titulaire : PUCH Jean-Claude Ou Suppléant : VERHEYDEN Angélique	Mairie de SAINTE COLOMBE SUR SEINE		
Titulaire : DEHER Didier Ou Suppléant : RAMAGET Norbert	Mairie de SALIVES		
Titulaire : BOUCHARD Florence Ou Suppléant : MALNOURY Christophe	Mairie de SEMOND		
Titulaire : VITRANT Frédéric Ou Suppléant : BONGARD Baptiste	Mairie de TERREFONDREE		

Titulaire : VINCENT Philippe Ou Suppléant : CAILLETET Nathalie	Mairie de VANVEY	Présent	
Titulaire : VALETTE Jean-Pierre Ou Suppléant : VIARDOT Christophe	Mairie de VEUXHAULLES SUR AUBE	Présent	
Titulaire : SCHMIT Nicolas Ou Suppléant : PETIT Gilles	Mairie de VILLIERS LE DUC	Excusé	VINCENT Philippe
Titulaire : FOUILLAND Christophe Ou Suppléant : BRION Virginie	Mairie de VILLOTTE SUR OURCE	Présent	
Titulaire : HUMBERT Jacqueline Ou Suppléant : SCORDEL Bénigne	Mairie de VIX		

Titulaire : VERNEVAUT Marcel Ou Suppléant : VINCENT Philippe	Mairie de VOULAINES LES TEMPLIERS	Présent	
Titulaire : VARE Albert Ou Suppléant :	PETR du Pays Seine et Tille en Bourgogne	Présent	
Titulaire : NAUDINOT Thierry Ou Suppléant :	Syndicat Mixte Sequana	Présent	

Représentant	Personne morale	Émargement	Pouvoir à
Titulaire : VIALLETEL Bernard Ou Suppléant : CLEMENT Joël	Communauté d'agglomération de Chaumont	Présent	
Titulaire : GUENE Charles Ou Suppléant : GOISET Gilles	Communauté de communes Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais	Présent	
Titulaire : FREQUELIN Philippe Ou Suppléant : BEGUINOT Guy	Communauté de communes des Trois Forêts	Présent	
Titulaire : RAMAGET Jean-Pierre Ou Suppléant : JOFFRAIN Pierre	Communauté de communes du Grand Langres	Présent	
Titulaire : RABIET Jean-Michel Ou Suppléant : SIDO Bruno	Conseil Départemental de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : GUILLEMY Christine Ou Suppléant :	Conseil Régional Grand Est	Excusée	Stéphane WOYNAROSKI
Titulaire : DURANTET Guy Ou Suppléant : BERTHELMOT Michel	Fédération des communes forestières de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : GOISET Gilles Ou Suppléant : AUBERTOT Laurent	Mairie de APREY		

Titulaire : BIDAUT Jean-Paul Ou Suppléant : BRESSER Franck	Mairie de ARBOT	Présent	
Titulaire : PETIT Gérard Ou Suppléant : ROSSIGNOL Frédéric	Mairie de ARC EN BARROIS	Présent	
Titulaire : CAVIN Jean-Michel Ou Suppléant : RINGOOT Christophe	Mairie de AUBEPIERRE SUR AUBE		
Titulaire : THIERY Olivier Ou Suppléant : DELLA VALLE Pierre	Mairie de AUBERIVE	Présent	
Titulaire : POTTIER Frédéric Ou Suppléant : DURANTET Guy	Mairie de AUJOURRES	Présent	
Titulaire : ODIN Bernard Ou Suppléant : BERTRAN François	Mairie de AULNOY SUR AUBE	Présent	
Titulaire : EYMANN Jean-Luc Ou Suppléant : VAILLANT Yves	Mairie de BAY SUR AUBE	Présent	
Titulaire : SIMONS Roseline Ou Suppléant : BRESSON Jean-Louis	Mairie de BLESSONVILLE	Excusée	MAURICE Ismaël
Titulaire : DUHOUX Franck Ou Suppléant : COLLIER Gilles	Mairie de BRICON		
Titulaire : JACOB Guy Ou Suppléant : PERRINOT Jacky	Mairie de BUGNIERES	Présent	
Titulaire : PERCHIKOFF Sabine Ou Suppléant : PINEL Gérard	Mairie de CHALANCEY		
Titulaire : LAVOCAT Marie-Claude Ou Suppléant : DOUVILLE Francis	Mairie de CHATEAUVILLAIN	Présente	

Titulaire : ROUSSEL Frédéric Ou Suppléant : BOICHOT Jacky	Mairie de CHAUMONT	Présent	
Titulaire : RENARD Michel Ou Suppléant : DERICKS Dominica	Mairie de COLMIER LE BAS	Présent	
Titulaire : LABRUNIE André Ou Suppléant : TRIBOULET Eric	Mairie de COLMIER LE HAUT		
Titulaire : GILLET Gervais Ou Suppléant : VAILLANT Adriana	Mairie de COUPRAY		
Titulaire : BEGUINOT Guy Ou Suppléant : BEGUINOT Daniel	Mairie de COUR L'EVEQUE	Présent	
Titulaire : MAROT Jean-François Ou Suppléant : JOFFRAIN Pierre	Mairie de COURCELLES EN MONTAGNE	Présent	
Titulaire : VOILLEMEN Laurent Ou Suppléant : BARENCON Jean-Claude	Mairie de DANCEVOIR	Excusé	Guy BEGUINOT
Titulaire : BLONDELLE Marie-Christine Ou Suppléant : AUBRY Alain	Mairie de FAVEROLLES	Présente	
Titulaire : ANDRIOT Céline Ou Suppléant : MAUDONNET Florian	Mairie de GERMAINES	Excusée	Jean-Paul BIDAUT
Titulaire : ROSSIGNEUX Yvette Ou Suppléant : FORGEOT Jacky	Mairie de GIEY SUR AUJON	Présente	
Titulaire : DELONG Sophie Ou Suppléant : GARIOT Pierre	Mairie de LANGRES	Présente	
Titulaire : GUENE Charles Ou Suppléant : DERREZ Steve	Mairie de LE MONTSAUGEONNAIS	Présent	

Titulaire : RACHET Philippe Ou Suppléant : VOILLEQUIN OLIVIER Angélique	Mairie de LE VAL D'ESNOMS		
Titulaire : VOILLOT Mariette Ou Suppléant : THIVET Christophe	Mairie de LEFFONDS		
Titulaire : BABOUILLARD Hippolyte Ou Suppléant : GOISET Jean-Pierre	Mairie de LEUCHEY	Présent	
Titulaire : ROUSSELLE Thierry Ou Suppléant : LEROY Eric	Mairie de MARAC		
Titulaire : RAMAGET Jean-Pierre Ou Suppléant : ROBIN Dominique	Mairie de MARDOR	Présent	
Titulaire : SAUVAGEOT Jérôme Ou Suppléant : SAUVAGEOT Michel	Mairie de MOUILLERON		
Titulaire : CLERC Patrice Ou Suppléant : CARPENTIER Francis	Mairie de NOIDANT-LE- ROCHEUX		
Titulaire : GAGNEUX Claude Ou Suppléant : BOUCHOT Gaëtan	Mairie de ORGES	Présent	
Titulaire : SOENEN David Ou Suppléant : LHUILIER Yves	Mairie de ORMANCEY		
Titulaire : RAILLARD Georges Ou Suppléant : FORTIN Jacques	Mairie de PERRANCEY-LES- VIEUX-MOULINS	Présent	
Titulaire : ADAM Franck Ou Suppléant : DEZE Benoît	Mairie de PERROGNEY LES FONTAINES	Présent	
Titulaire : DOSSO Christelle Ou Suppléant : MOLES Alba	Mairie de POINSENOT	Présente	

Titulaire : BOIGET Jacques Ou Suppléant : DECHANET Nicolas	Mairie de POINSON LES GRANCEY		
Titulaire : SAHILI Sophie Ou Suppléant : SAHILI Mahjoub	Mairie de PRASLAY	Présente	
Titulaire : DEVILLIERS Patrick Ou Suppléant : FERRAND Jérôme	Mairie de RICHEBOURG	Présent	
Titulaire : HOFFMANN Dominique Ou Suppléant : BLANDIN Pascal	Mairie de RIVIERE LES FOSSES	Présent	
Titulaire : MICHEL Jean-Pierre Ou Suppléant : RICHARD Xavier	Mairie de ROCHETAILLEE		
Titulaire : MIELLE Roland Ou Suppléant :	Mairie de ROUELLES		
Titulaire : PISANESCHI Pascal Ou Suppléant : VERNOCHET Jean-Michel	Mairie de ROUVRES SUR AUBE	Présent	
Titulaire : TAILLARD Janick Ou Suppléant : COLLIAT Claire	Mairie de SAINT LOUP SUR AUJON		
Titulaire : MADRID Véronique Ou Suppléant : GILLET Jean-Yves	Mairie de TERNAT		
Titulaire : MOILLERON Gérard Ou Suppléant : MOILLERON Fabrice	Mairie de VAILLANT		
Titulaire : BOITTEUX Franck Ou Suppléant : TRUCHOT Gilbert	Mairie de VALS DES TILLES		
Titulaire : ROCOPLAN Edmond Ou Suppléant : VOINCHET Etienne	Mairie de VAUXBONS	Présent	

Titulaire : GOUSTIAUX Jean-Pierre Ou Suppléant : STEULET Patrick	Mairie de VILLARS SANTENOGE	Présent	
Titulaire : GRUOT Roselyne Ou Suppléant : PETITOT Nicole	Mairie de VILLIERS-SUR- SUIZE	Présente	
Titulaire : CHAUVIREY François Ou Suppléant : CHAUVIREY Rémy	Mairie de VITRY EN MONTAGNE		
Titulaire : BERTHELON Patrick Ou Suppléant : MASSON Jacky	Mairie de VIVEY	Présent	
Titulaire : GRANDCHAMP Martine Ou Suppléant : LACORDAIRE Colette	Mairie de VOISINES	Présent	
Titulaire : ANDRIOT Patricia Ou Suppléant : JOFFRAIN William	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Langres	Présent	
Titulaire : MICHEL Jean-Pierre Ou Suppléant : PROLONGE Gérard	Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive	Présent	
Titulaire : MARTINELLI Stéphane Ou Suppléant : CLOSS Patrice	Syndicat mixte du Pays de Chaumont		

Représentant	Personne morale	Émargement	Pouvoir à
Titulaire : CORVASCE Thomas Ou Suppléant : LHULLIER Patrick	ACTEON 52	Présent	
Titulaire : DUPAS Francis Ou Suppléant : DUPAS Thibaud	Animation Rurale, Culture et Environnement	Présent	
Titulaire : GUILLEMIN Daniel Ou Suppléant : BROUARD Jenny	Arc Patrimoine et Culture	Présent	
Titulaire : VOLOT Jean-Claude Ou Suppléant : CRESSOT Florent	Association de développement des cantons du plateau de Langres		
Titulaire : MONOT Inès Ou Suppléant : MONOT Michel	Association de sauvegarde de l'Abbaye du Val des Choues	Présent	
Titulaire : MONOT Michel Ou Suppléant : LOISELET Daniel	Association départementale des chasseurs de grand gibier de Cote d'Or	Présent	
Titulaire : MUSSY Sylvain Ou Suppléant : JEHLE François	Association départementale des chasseurs de grand gibier de Haute-Marne	Présent Présent	
Titulaire : JACQUEMIN Christian Ou Suppléant : CHAMPETIER Charles	Association des riverains et propriétaires d'ouvrages hydrauliques du Châtillonnais	Présent	
Titulaire : DEVILLARD Bernard Ou Suppléant : FOUGAIROLLE Vincent	Association GREN	Présent	
Titulaire : BAYEN Dominique Ou Suppléant : BRION Virginie	Association pour la liberté des hommes et de leur territoire	Présente	
Titulaire : de BUCY Joseph Ou Suppléant : D'HERBOMEZ Denis	Association pour la promotion et la valorisation des activités du bois en Bourgogne	Présent	

Titulaire : LE MEZO Ermeline Ou Suppléant : RUIZ DE INFANTE Francisco	Autour de la Terre	Présente	
Titulaire : BOUCHOT Jean-Marie Ou Suppléant : MUSSY Daniel	Aventure Quad		
Titulaire : de KORNER Odile Ou Suppléant : GUENEAU Jocelyne	Bien vivre à la campagne	Présente	
Titulaire : BLONDELLE Martial Ou Suppléant : TURE Cédric	Centre Régional d'Information et de Promotion des Entreprises Forestières de Bourgogne		
Titulaire : VERSTRAETE Ghyslaine Ou Suppléant : LAVIER Vincent	Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or	Excusé	
Titulaire : DEVILLERS Thérèse Ou Suppléant : FISCHER Christophe	Chambre d'Agriculture de Haute-Marne	Présente	
Titulaire : NAUDET Frédéric Ou Suppléant : VACHEYROUT André	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or	Excusé	
Titulaire : JEHLE François Ou Suppléant : BLETNER Gilbert	Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : PENNECOT Régis Ou Suppléant :	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte-d'Or		
Titulaire : MOUTON Jean-Louis Ou Suppléant : CHMURA Maryse	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Marne		
Titulaire : ESTRAT Yolande Ou Suppléant : GOUSTIAUX Anne-Marie	Châtillon-Scènes		
Titulaire : VACHEYROUT André Ou Suppléant : BARBIER Elisabeth	Club des Entreprises du Châtillonnais	Excusé	Joseph DE BUCY

Titulaire : BLANDIN Pascal Ou Suppléant : THIEBLEMONT Franck	Comité de Vigilance Ecologique	Présent	
Titulaire : MONTAGNE Jean-Claude Ou Suppléant : NAUDENOT Jean-Claude	Comité départemental de cyclotourisme de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : MICHEL Gilles Ou Suppléant : MICHEL Bernadette	Comité départemental de la randonnée pédestre de Côte-d'Or	Présent	
Titulaire : FILIPPI Lucien Ou Suppléant : VOILLOT Robert	Comité départemental de la randonnée pédestre de Haute-Marne		
Titulaire : NARCE Grégory Ou Suppléant : GIRARDOT Michel	Comité départemental de tourisme équestre de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : DENIS Pierre Ou Suppléant : LAURENT Yoann	Confédération Paysanne 52	Présent	
Titulaire : AMIZET Jean-Claude Ou Suppléant : DE SORBIER DE POUGNADORES Joël	Conseil de Développement Local du Pays Châtillonnais	Présent	
Titulaire : Ou Suppléant : THIEBAUT Evelyne	Conseil de Développement Territorial du Pays de Langres	Présente	
Titulaire : DESBROSSES Régis Ou Suppléant : SIRUGUE Daniel	Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne	Présent	
Titulaire : GONY Roger Ou Suppléant : CORNEUX Pascal	Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne	Présent	
Titulaire : DOYON Jacques Ou Suppléant : CHEVALLIER Eric	Coopérateurs Producteurs Forestiers de Haute-Marne	Présent	

Titulaire : RENARD Philippe 2-21 Ou Suppléant : COUCHENEY Laurent	Coordination rurale de Côte-d'Or		
Titulaire : STRABACH Pascal Ou Suppléant : BIGARD Frédéric	Coordination rurale de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : BONNET VALLET Marie-Claire Ou Suppléant : LAMBERT Pascale	Côte-d'Or Tourisme	Excusée	Marc FROT
Titulaire : MARITON Pascal Ou Suppléant : DURLET Colette	Etude pour la Protection des Oiseaux en Bourgogne		
Titulaire : SONVICO Jean-Pierre Ou Suppléant :	Fédération départementale de pêche et protection du milieu aquatique de Côte-d'Or		
Titulaire : REMOND Michel Ou Suppléant : MOUTAUX Daniel	Fédération départementale de pêche et protection du milieu aquatique de Haute-Marne		
Titulaire : BELIN Jean-Marc Ou Suppléant : MONOT Michel	Fédération départementale des Chasseurs de Côte-d'Or	Présent	
Titulaire : LHUILIER Patrick Ou Suppléant : CORVASCE Thomas	Fédération départementale des Chasseurs de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : DESSY Christian Ou Suppléant : VIGNOT Philippe	Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : RONOT Thierry Ou Suppléant : ARBELOT Philippe 2-21	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Côte-d'Or	Présent	
Titulaire : RIOTTOT Sébastien Ou Suppléant : LAHAYE Thierry	Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : UNTERMAIER Jean Ou Suppléant : BEUNICHE Isabelle	France Nature Environnement Bourgogne		

Titulaire : VOLOT Jean-Claude Ou Suppléant : VOLOT Alexia	GAIA	Excusé	Guy DURANTET
Titulaire : AUGUSTE Jean-Paul Ou Suppléant : JACQUOT Françoise	Golf d'Arc en Barrois		
Titulaire : ROYER Jean-Marie Ou Suppléant : DIDIER Bernard	Groupe régional d'étude de la faune / de la flore et des écosystèmes	Présent	
Titulaire : HUVIG Sébastien Ou Suppléant : HEBERT Georges	Groupement de défense sanitaire apicole de Haute- Marne	Présent	
Titulaire : GY Nicolas Ou Suppléant : MARCHAL Karine	Groupement des agrobiologistes de Haute- Marne		
Titulaire : RENAULT Vincent Ou Suppléant :	Jeunes Agriculteurs de Côte- d'Or	Excusé	Thierry RONOT
Titulaire : BARRET Xavier Ou Suppléant : VESAIGNE Pierrick	Jeunes Agriculteurs de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : BOUSSARD Catherine Ou Suppléant : REITTER Romain	La Clef des Champs		
Titulaire : DUPATY Christine Ou Suppléant : DEQUEANT Patrick	La Truffe Côte d'Orienne	Présente	
Titulaire : GUY Aurélie Ou Suppléant :	Les Sentiers de la Belette		
Titulaire : GOUSTIAUX Jean-Yves Ou Suppléant : CAMBURET Dominique	Ligue de l'Enseignement de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : CLEMENT Etienne Ou Suppléant : HERVE Christophe	Ligue pour la protection des oiseaux de Champagne- Ardenne	Excusé	Roger GONY

Titulaire : LANAUD Christian Ou Suppléant : MESKEL Thibault	Ligue pour la protection des oiseaux de Côte d'Or	Présent	
Titulaire : OLIVIER Valérie Ou Suppléant : LETORE Louis	Maison de Courcelles	Présent	
Titulaire : DU PARC Raoul Ou Suppléant : JURIEN DE LA GRAVIERE Marcel	Maison de la Forêt de Leuglay	Présent	
Titulaire : CECCONI Frédéric Ou Suppléant : CLOAREC Philippe	Maison familiale et rurale d'éducation et d'orientation		
Titulaire : DUBES Marie-Solange Ou Suppléant : BONGIOVANNI Pierre	Maison Laurentine	Excusée	Fabienne BECOT ANSAULT
Titulaire : CONTANT Chantal Ou Suppléant : VIARD Danièle	MJC Lucie Aubrac de Châtillon-sur-Seine		
Titulaire : COURTAUT Samuel Ou Suppléant : BECU David	Naturalistes de Champagne- Ardenne	Présent	
Titulaire : LECONTE Romaric Ou Suppléant : LABORDE Nolwenn	Nature Haute-Marne	Présent	
Titulaire : GRUOT Roseline Ou Suppléant : MARCHAL Daniel	Office du Tourisme des Trois Forêts	Présent	
Titulaire : PIELIN Michèle Ou Suppléant : ROGER Bruno	Office du Tourisme du Pays Châtillonnais	Présent	
Titulaire : WAGNER Joseph Ou Suppléant : BRASSEUR-MAIZIERE Céline	Office du Tourisme du Pays de Chaumont	Présent	
Titulaire : CARDINAL Jean-Pierre Ou Suppléant : GILLOT Philippe	Office du Tourisme du Pays de Langres	Présent	

Titulaire : BECOT-ANSAULT Fabienne Ou Suppléant : TAINTURIER Annick	Oui au Parc	Présente	
Titulaire : LIPPIELLO Guillaume Ou Suppléant : DESCOMBES Fabrice	Pierre de Bourgogne		
Titulaire : NARBONI Odile Ou Suppléant : SIMONNOT Denise	Pour le Patrimoine Haut- Marnais	Présente	
Titulaire : LACOMBE Eric Ou Suppléant : BOUTTEAUX Jean-Jacques	Pro Silva France	Présent	
Titulaire : SIMON Gilles Ou Suppléant : BECCEGATO Jean-Philippe	Rouvres-Sport-Loisirs- Vacances	Présent	
Titulaire : BLONDELLE Marie-Christine Ou Suppléant : THIVET Maryvonne	Ségusia	Présent	
Titulaire : CHAUME Bruno Ou Suppléant : LACHAUD-MANOTTE Jean-Pierre	Société Archéologique et Historique du Châtillonnais		
Titulaire : BUSSY Thierry Ou Suppléant : DURIEZ Daniel	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural CA		
Titulaire : FROCHOT Henri Ou Suppléant : DARGE Philippe	Société des Sciences Naturelles de Bourgogne	Présent	
Titulaire : AUBERT François Ou Suppléant : THOUVENOT Alain	Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Haute-Marne	Présent	
Titulaire : LEFRAY Luc Ou Suppléant : POTHERAT Pierre	Société mycologique du Châtillonnais	Présent	

Titulaire : de BUCY Joseph Ou Suppléant :	Syndicat des Forestiers Privés 21	Présent	
Titulaire : BARTHELEMY Dominique Ou Suppléant : HENRY Pierre	Syndicat des Forestiers Privés 52	Présent	
Titulaire : ROGER Bruno Ou Suppléant : BOUCHARD Mathieu	Tussiliq	Présent	
Titulaire : D'HERBOMEZ Denis Ou Suppléant : BLONDELLE Martial	Union des Entreprises du Bois de Bourgogne		
Titulaire : STREIT Gilles Ou Suppléant : RIVA Philippe	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction	Présent	
Titulaire : ROUSSELIN Jacques Ou Suppléant : BARTHELEMY Dominique	Valeur Bois	Présent	
Titulaire : VINCENOT Jacky Ou Suppléant : TITUS-CARMEL Monique	Vals-des-Tilles Patrimoine	Présent	
Titulaire : SIMON Yves Ou Suppléant : BOURGEOIS Daniel	Villages anciens / Villages d'avenir	Excusé	Ermeline LE MEZO

Personnes associées :

Représentant	Personne morale	Émargement
SOULIMAN Françoise	Commissaire au gouvernement	Présente
AUGUSTIN Marie-Pierre	Chef préfiguratrice du service Espaces et Patrimoine Naturels de la Région Grand Est	
BARJOT Patricia	Direction générale des finances publiques de Haute- Marne	

BARTHELEMY Floriane	Préfecture de region Alsace- Champagne-Ardenne- Lorraine	
BASSARGETTE Denis	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie	
BREGAND Jérôme	Direction générale des finances publiques de Côte- d'Or	Présent
BROUILLET Gilles	Centre régional de la propriété forestiere de Bourgogne	
CHATEL Luc	Député - Haute-Marne	
DELCAMP Matthieu	GIP	Présent
DELFORGE Marion	GIP	Présente
DUCHE Jean-Marc	Sous-Préfecture de Langres	Présent
GENEVEY Véronique	Direction départementale des territoires de Côte d'Or	Présente
GOUESSAN Sonia	GIP	Présente
LOGEROT Xavier	DDT 52	Présent
GRAULE Jean-Pierre	DDT 52	Présent
GUENE Adrien	Attaché Parlementaire de Luc CHATEL	Présent

Hervé PARMENTIER	GIP	Présent
HILLARD Anaël	Région Grand Est	
HOUPERT Alain	Sénateur de la Côte-d'Or	
INVERNIZZI Olivier	Direction générale des finances publiques de Haute-Marne	Présent
JAYOT Lucie	GIP	Présente
MANGIN Marine	GIP	Présente
MARTIN Sylvie	DDT 21	Présente
MEURILLON Isabelle	GIP	Présente
PATRIAT François	Sénateur de la Côte-d'Or	
PETITJEAN Michaël	Préfecture départementale de Haute-Marne	Présent
QUOST Baptiste	GIP	Présent
ROLLET Jean-Marie	Conseil Régional d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	

(début de séance 18h 45)

Le Président ouvre la séance en accueillant les participants. Il annonce que le quorum est atteint en ouverture de séance, avec 563 voix présentes sur les 635 que compte l'Assemblée générale, et précise qu'un point sur les présents sera effectué au moment des votes.

Il remercie Madame le Maire de Langres de recevoir cette instance et lui cède la parole pour le traditionnel mot d'accueil.

Sophie DELONG remercie le Président et souhaite aux membres de l'Assemblée générale la bienvenue à Langres, ville d'Art et d'Histoire, de Diderot, de l'Encyclopédie et donc ville de culture.

Elle souhaite rappeler que, dès son élection, elle a été exprimé le souhait de participer aux travaux de préparation de ce grand projet de Parc national pour des raisons évidentes : en tant que ville de culture, Langres est nécessairement complémentaire d'un tel projet.

Cette ville a également une histoire lui conférant un lien très ancien avec les moines cisterciens qui recherchaient le développement de leur activité et ont façonné les forêts et les paysages du périmètre de ce projet.

Pour ces différentes raisons, elle est très heureuse d'accueillir cette Assemblée générale et souhaite à tous d'excellents travaux.

Le Président remercie Madame le Maire de Langres et procède au rappel de l'ordre du jour :

- 1 – Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2016
- 2 – Approbation du Rapport d'activité 2016
- 3 – Approbation du Compte financier 2016
- 4 – Vote sur les demandes d'adhésion et de retrait du GIP
- 5 – Information sur l'élaboration de la charte
- 6 – Information sur le dossier de plan de gestion de la réserve intégrale
- 7 – Présentation de la stratégie « Mise en tourisme du Parc national »
- 8 – Questions diverses

Il précise qu'à l'issue du point 5, les membres du Conseil d'administration quitteront la séance pour se réunir et traiter des modifications budgétaires qui permettent de lancer l'exercice 2017, suite à l'arrêt du Compte administratif de 2016.

Pendant ce temps, les membres de l'Assemblée générale seront informés sur le dossier de gestion de la Réserve intégrale, puis sur la Stratégie de mise en tourisme du Parc national.

La séance plénière de l'Assemblée générale reprendra à l'issue du Conseil d'administration afin de traiter les questions diverses.

Le Président procède à un point d'actualité avant de commencer l'ordre du jour.

Il rappelle que trois rencontres ont eu lieu, les 6 septembre, 15 novembre et 16 février 2017, avec la Secrétaire d'État en charge des Parcs nationaux, Barbara POMPILI. Concernant la réunion du 16 février, qui était à l'initiative de Madame le Préfet et sous son pilotage, il lui cédera la parole, afin d'en rendre compte.

Le 6 septembre, Madame POMPILI a reçu la gouvernance du GIP et une autre rencontre

a eu lieu le 15 novembre à l'occasion de la réunion des Présidents et Directeurs de Parcs nationaux. Elle a encouragé à cette occasion le travail autour d'une charte qui peut être qualifiée de « nouvelle génération », considérant en effet que ce Parc national est différent des autres et qu'il ne faut pas chercher à y appliquer les modèles précédents lors de sa création. Elle a également rappelé l'importance pour le gouvernement – tout en rappelant qu'il s'agissait d'une initiative de gouvernement précédent – de la création de ce Parc national en forêts de feuillus.

Différentes chaînes de télévision ont manifesté leur intérêt pour le projet : France 3 a produit et diffusé un 52 minutes intitulé « Bataille pour un Parc » ; France 5 termine actuellement une émission sur l'économie dans les Parcs nationaux.

Concernant la vie des instances, 4 réunions de Bureau se sont tenues ainsi que 3 Conseils d'administration.

De futures activités touristiques vont avoir lieu sur le territoire. Lors de la journée internationale des forêts, une 4ème édition de découverte de la forêt a eu lieu, réunissant près de 70 participants : tous les retours en sont très positifs et il y a donc lieu d'y voir un axe à développer pour le tourisme. Par ailleurs, concernant la marche nordique dans le Parc national, des conférences commencent à avoir lieu et une grande manifestation de Marche nordique est programmée le 21 mai 2017.

Madame le Préfet exprime sa joie à accueillir cette Assemblée dans un climat apaisé. Elle tient à préciser que le travail se poursuit : il en sera question ultérieurement lors d'un point sur l'état d'avancement de la contribution de la profession agricole à l'élaboration de la charte qui a lieu avec la DDT.

Concernant le bilan de la visite officielle de Madame POMPILI, elle explique que pendant trois heures, la Ministre a souhaité rencontrer l'ensemble des acteurs du territoire et a ainsi eu l'occasion d'échanger avec les membres du comité de pilotage. Elle s'est félicitée de ce que l'ensemble des acteurs du territoire soit présent lors de cette réunion. Elle considère qu'il s'agit là d'un signe fort de l'investissement de tous les partenaires dans la construction du projet de Parc national. Elle a réaffirmé l'importance de ce projet pour ce territoire, mais également pour l'ensemble du territoire français. La Ministre a insisté sur la portée nationale et internationale du Parc national en matière de préservation de l'environnement et a précisé que le niveau d'ambition environnementale devait être compatible avec les attendus d'un projet de cette ampleur.

Du point de vue du territoire, le projet de Parc national doit également être porteur de développement, et, à ce titre, la Ministre a souligné la nécessité pour l'ensemble des acteurs de participer activement à l'élaboration de la charte, afin de porter de véritables perspectives économiques répondant ainsi à l'attente et aux besoins de chacun.

Enfin, le Parc national est pour elle un projet « gagnant-gagnant » qui doit concilier préservation et développement durable, à l'instar des autres Parcs nationaux où la population peut être confiante quant aux retombées économiques.

Madame le Préfet se tourne vers le Président afin qu'il lui confirme que les éléments concernant la charte seront traités ultérieurement.

Le Président confirme que c'est l'objet du 5ème point. Il remercie Madame le Préfet pour ces précisions.

1- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2016 à Vaux-sous-Aubigny

Le Président demande si des membres souhaitent effectuer des remarques au sujet de ce Procès-Verbal.

En l'absence de remarque et de question, le Président propose de soumettre au vote le Procès-verbal de la dernière Assemblée générale.

Virginie BRION intervient pour signaler qu'elle a envoyé une lettre pour demander un vote à bulletins secrets.

Le Président explique que ce courrier mentionne effectivement cette demande, mais uniquement sur l'approbation du Rapport d'activité ; il cite :

« Le rapport d'activité pose un problème de sincérité, c'est la raison pour laquelle un vote à bulletins secrets est demandé. »

Il explique qu'il envisageait donc cette possibilité sur ce point.

Le Président demande si un membre s'oppose au vote à mains levées sur l'approbation du Procès-verbal.

Virginie BRION lève la main.

(Il est procédé au vote à bulletins secrets.)

Le Président annonce les résultats à l'issue du dépouillement et précise qu'il y avait 535 voix dont 524 exprimées

Favorable : 517

Opposition : 7

Abstention / Nul : 11

Le Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2016 est adopté à la majorité.

Délibération n°AG 2017-1

Le Président remercie les participants et poursuit l'ordre du jour.

2 – Approbation du Rapport d'activité 2016

Le Président précise qu'une présentation du Rapport d'activité 2016 va avoir lieu en séance et rappelle que ce document est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale par vote.

Hervé PARMENTIER souligne le fait que le Rapport d'activité 2016 distribué en début de séance a la même forme et le même plan que celui des années 2014 et 2015. Ce choix procède d'un souhait de lisibilité et de simplicité. Ce document a en effet vocation à permettre aux membres de l'Assemblée générale d'évaluer le travail réalisé par le GIP.

Il propose de procéder à un zoom sur quelques éléments :

- un travail qui a porté sur la connaissance et sur l'association des acteurs locaux dans le domaine des patrimoines ;
- un travail mené en lien avec les services de l'État destiné à identifier les richesses du cœur et à les situer ;
- un travail de relevé archéologique : suite au relevé LIDAR de 2013, un travail d'analyse de l'ensemble des données a lieu avec le chargé de mission patrimoine culturel. Ce travail se traduit en axes de gestion avec les forestiers.
- un inventaire du patrimoine bâti en bord de cours d'eau a également lieu : l'objectif

du GIP est d'apporter un regard beaucoup plus large sur l'ensemble de ces thématiques de continuité écologique et de préservation du patrimoine bâti.

- Une étude a permis d'analyser le volume de bois mobilisable dans les forêts domaniales, communales ou privées, de manière à définir des stratégies et des scénarios avec l'ensemble des acteurs de la filière. L'enjeu est de mieux mobiliser et d'avoir des perspectives sur les volumes récoltables. Ces données, croisées avec celles concernant les enjeux environnementaux permettent d'envisager les scénarios possibles pour accroître la naturalité en cœur sans déstabiliser la filière bois. Le groupe de travail a insisté sur la nécessaire progressivité dans la mise en place des mesures de préservation.

- Dans le cadre des réflexions qui sont portées par l'État et les Régions sur les Plans régionaux sur la filière forêt-bois, un travail est mené en vue de rendre cohérents ces travaux et s'assurer ainsi que la charte s'inscrit dans ces différentes programmations.

- Dans la thématique agricole, un travail d'expérimentation sur les lisières a été mené. Deux projets agro-environnementaux sont déjà mis en œuvre en Côte-d'Or et en Haute-Marne, dans le périmètre du futur Parc national.

- Une stratégie touristique a été travaillée en vue de définir le positionnement et les actions à développer avec l'ensemble des opérateurs, qu'ils soient privés, ou qu'il s'agisse des intercommunalités, des Départements ou encore des Régions. L'enjeu est de positionner ce Parc national en tant que nouvelle destination touristique. Ce jour, certains membres étaient présents pour travailler sur le très beau projet qu'est la réhabilitation des voies ferrées actuellement désaffectées.

- La création d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite à Leuglay, à partir des gîtes de la gare, a bénéficié d'un mécénat de la part de la GMF. Ce mécénat a été travaillé dans le cadre du collectif des Parcs nationaux.

- Le GIP s'inscrit également dans les réseaux territoriaux, tels que le programme LEADER de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

- Le GIP travaille par ailleurs avec le groupe agriculture des Parcs nationaux : une réflexion sur la stratégie sanitaire y est conduite, notamment sur les relations entre faune sauvage et faune domestique. Dans ce territoire qui est sensible à la tuberculose bovine, ce sujet a été posé comme très important et un travail est mené en collaboration avec le groupement de défense sanitaire, notamment de Côte-d'Or, ce qui montre que ce projet de Parc national est ancré dans les problématiques locales.

Il cède la parole à la seconde Vice-Présidente pour une intervention sur la communication.

Marie-Claude LAVOCAT rappelle que toutes les Mairies reçoivent les Cahiers du GIP. Il s'agit d'un bon moyen de communication si ces dernières diffusent auprès de leurs différentes associations et à toute leur liste de diffusion.

Il a été fait mention de l'enquête avec les questionnaires qui avaient été préparés en Commission. Il n'est un secret pour personne que la distribution n'a pas été formidable ce qui est regrettable. Néanmoins, 2 000 contributions ont été analysées, reprises et exposées sous la forme d'arbres. Cela a permis à ceux qui se sont rendus aux réunions de constater que tous les thèmes ont été abordés et il en ressort un sentiment de vif attachement au territoire. La majorité des habitants ayant répondu décrivent leur territoire comme rempli de capacités à faire reconnaître.

Au mois de décembre a eu lieu le séminaire de la Barotte auquel une cinquantaine de Maires étaient conviés. Il en est ressorti que la communication n'est pas optimale car le niveau de connaissance est inégalement partagé.

Des réunions publiques de présentation des résultats de l'enquête ont eu lieu à Recey-sur-

Ource et à Auberive.

Il y a lieu par ailleurs de saluer la création des relais du Parc – en partenariat avec l'association « Oui au Parc », qui ont organisé deux réunions en 2016 et deux en 2017. Environ 40 personnes s'informent dans ce cadre des différents sujets et peuvent ensuite transmettre et diffuser.

Enfin, le nouveau site Internet du GIP, établi en partenariat avec Parcs nationaux de France, référence et héberge les informations concernant le projet de Parc national. Désormais, le futur Parc apparaît lorsqu'on clique sur « Parcs nationaux de France ». C'est un moyen de communication qui n'est pas très onéreux et qui peut toucher toutes les personnes qui souhaitent avoir des renseignements.

Hervé PARMENTIER poursuit la présentation du Rapport d'activité 2016.

Il commente la dernière diapositive intitulée « La vie des instances » qui indique les réunions qui se sont tenues depuis la dernière Assemblée le 27 juin 2016.

Cette vie des instances concerne également :

- le Conseil scientifique : il se réunit plusieurs fois par an et a vocation à apporter des conseils en matière de stratégie scientifique et à rendre des avis sur des sciences naturelles mais aussi dans le domaine des sciences humaines.

- Le Conseil économique social et culturel : il est représenté en séance par son Président Jean-Claude Amizet. Cette instance regroupe l'ensemble des acteurs économiques, culturels et environnementaux. Il s'agit d'un espace de dialogue où les regards sont croisés. Ce CESC a en charge de conseiller dans le domaine de la politique partenariale du GIP et du futur Parc national. Il travaille également sur le dispositif qui permettra l'évaluation de la future charte du Parc national.

- La Commission communication : elle est composée d'une dizaine de membres du Bureau ainsi que des personnalités extérieures, est pilotée par Marie-Claude LAVOCAT et son rapporteur est Albert VARE. Cette commission travaille sur la stratégie Communication.

Le Président demande si des membres souhaitent effectuer des remarques ou poser des questions au sujet de ce Rapport d'activité 2016.

En l'absence, il rappelle que ce Rapport doit être approuvé par un vote de l'Assemblée générale. Il demande si un membre demande un vote à bulletin secret.

Personne ne se manifestant, il est procédé au vote à main levée sur l'approbation du Rapport d'activité 2016 :

537 voix

Favorable : 530

Opposition : 0

Abstention : 7

Le Rapport d'activité 2016 est adopté à la majorité des présents.

Délibération n° AG 2017-2

3 – Approbation du Compte financier 2016

Le Président annonce qu'une présentation va être faite par le trésorier du GIP, Jérôme BREGAND, qui cédera ensuite la parole à l'ordonnateur Hervé PARMENTIER afin qu'il complète par le rapport de l'ordonnateur.

Jérôme BREGAND explique que les **Recettes de Fonctionnement de 2016** s'élèvent à :

321 388 €.

Elles se composent de :

- la participation de l'État ;
- la participation de Parcs Nationaux de France ;
- la participation de l'ONF ;
- les cotisations de membres des différents Collèges ;
- les participations des Fédérations de Chasse et des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Toutes ces recettes ont permis au GIP de fonctionner.

Il explique que les recettes ont été inférieures à ce qui avait été inscrit en prévisionnel, notamment en raison du fait que des subventions avaient été prévues pour un certain nombre d'études et que ces études ont été décalées, ce qui a ajourné d'autant le versement des subventions.

Il explique par ailleurs que la recette de 6 000 € correspond à un remboursement d'assurance suite à un sinistre de véhicule.

Il rappelle que depuis deux ans, lors de l'adoption du budget, les dépenses sont réparties en 3 enveloppes :

- une enveloppe pour le personnel,
- une enveloppe pour toutes les autres dépenses de fonctionnement
- une enveloppe pour les investissements.

Le choix a été fait d'une présentation plus détaillée afin de permettre une vision plus précise de ce budget.

- **Chapitre 60** : 10 268 € ; ce chapitre correspond aux dépenses d'électricité, de chauffage et de fournitures administratives.
- **Chapitre 61** : un peu moins de 58 000 € ont été dépensés l'année passée. On retrouve dans ce chapitre les charges locatives, tout l'entretien du matériel, mais également les assurances et la documentation.
- **Chapitre 617** : toutes les études : un peu plus de 36 000 € d'études ont été réalisées en 2016.
- **Chapitre 62** : environ 49 000 € qui correspondent aux dépenses de communication, mais aussi aux prestations extérieures d'impression de documentation, de compte-rendu, etc.
- **Chapitre 625** : 20 000 € ont été dépensés. Il s'agit des frais de déplacement et d'organisation des différentes instances : à la fois les dépenses de déplacement du personnel technique du GIP, mais aussi le remboursement des frais des membres des deux conseils et l'organisation des différentes Assemblées générales, Conseil d'administration etc.
- **Chapitre 63** : il correspond aux taxes sur les salaires : 10 700 € ont été dépensés l'an passé dans ce chapitre.
- **chapitre 64** : il correspond à la masse salariale proprement dite de l'équipe du GIP ; un détail sera fait par le directeur sur le personnel qui a travaillé au GIP en 2016 ; on y retrouve également l'indemnité de l'Agent comptable et des stagiaires.
- **Chapitre 65** : les 300 € correspondent à des annulations de cotisations de membres. Ce point a été soumis au vote lors d'un précédent Conseil d'administration.

Enfin, le dernier poste de dépense correspond aux amortissements à hauteur de 10 600 €

pour du matériel dont le GIP est propriétaire.
Les dépenses de fonctionnement 2016 s'élèvent à 334 408 €.

Le **Résultat** de l'exercice écoulé s'obtient par la différence entre les recettes et les dépenses : en 2016, il y a eu un déficit de 7 000 €, contrairement à 2015, où il y a eu un excédent de 30 000 €.

Ce Résultat, lorsqu'on le corrige des amortissements, permet de calculer la capacité d'autofinancement. Compte tenu des 10 000 € d'amortissement, on obtient une capacité d'autofinancement positive de 3 576 €.

Concernant les investissements : il n'y a pas eu de recette ou de dépense d'investissement lors de cet exercice. A été prévu uniquement le renouvellement de matériel informatique, mais cette enveloppe n'a pas été utilisée.

Pour mémoire, le fonds de roulement en décembre 2015 était de 97 000 € ; le Résultat 2016 ajouté à ce fonds de roulement permet d'obtenir le fonds de roulement au 31 décembre 2016 de plus de 101 000 €.

C'est ce fonds de roulement qui peut faire l'objet d'une Décision modificative et permet de ré-abonder le budget 2017.

La **Trésorerie**, au 31 décembre 2016, s'élevait à un peu moins de 50 000 €. L'écart s'explique simplement : chaque année l'ONF abonde le budget du GIP. Le solde de cette participation n'a été encaissé que début janvier, c'est pourquoi il n'apparaît pas dans la trésorerie du GIP en fin d'exercice.

Le Président remercie le trésorier pour cette présentation et cède la parole à Hervé PARMENTIER afin qu'il effectue le rapport de l'ordonnateur.

Hervé PARMENTIER souhaite présenter les éléments qui ont constitué les recettes, en dehors de la reprise sur le fonds de roulement.

Cinq types de Recettes apparaissent :

- la subvention du Ministère de l'Environnement, qui est régulière et qui sera augmentée en 2017, du fait d'une réduction de la contribution de l'Office national des forêts ;
- les cotisations des différents membres ;
- la contribution de l'ONF pour 2016 ;
- la contribution de Parcs nationaux de France par transfert de masse salariale : en raison de congés parentaux, une embauche a été faite au GIP et PNF a transféré la totalité des salaires ;
- les participations extérieures : en 2016 les deux Régions ont contribué aux études, notamment sur la Stratégie tourisme.

Concernant les dépenses, 77 % du budget seulement a été consommé. Il s'agissait d'une mesure de précaution, au vu des difficultés qui avaient été annoncées dans le renouvellement de la convention avec l'Office national des forêts. Après avis de l'agent comptable et de la Direction Départementale des Finances Publiques, il a choisi en tant qu'ordonnateur de conserver de la trésorerie et du fonds de roulement pour assurer le début d'année, compte tenu de la non finalisation de la négociation. Il y a par conséquent eu report de deux opérations importantes : en premier lieu le Rapport d'évaluation environnementale, document qui devra être produit lors de la finalisation de l'élaboration de la charte qui est décalé en 2017. Ensuite, certaines dépenses liées à l'étude de la stratégie tourisme ont été décalées également.

Le personnel représente 52 % de ces Dépenses. Il est à noter que depuis 2014, ce poste de dépense oscille entre 48 et 52 %. Cette hausse s'explique par les congés parentaux qui ont été portés par le GIP.

3 objectifs avaient été fixés :

- la maîtrise budgétaire : cette maîtrise des dépenses a été tenue au vu des résultats présentés.
- Une recherche d'économies : un travail a été fait sur les consommables, les déplacements, la téléphonie mobile et le site Internet – qui a permis des économies notables.
- Une recherche d'efficience sur les investissements au sens général : les moyens ont été fléchés en priorité sur la charte et le fonctionnement des instances. C'est dans ce cadre que la perspective 2017 est également travaillée.

Concernant les emplois, aujourd'hui le GIP couvre au total 9 emplois. 4 d'entre eux sont régulièrement portés par le GIP :

- l'emploi de la chargée de Communication,
- l'emploi du chargé de mission Patrimoine culturel,
- l'emploi de l'informaticienne,
- l'emploi de l'assistante administrative,

et, à titre temporaire, l'emploi de la chargée de mission Agriculture et Développement durable.

Parcs nationaux de France porte :

- l'emploi du Directeur,
- l'emploi de la Directrice adjointe,
- l'emploi du chargé de mission Biodiversité et Patrimoine naturel,
- l'emploi de la chargé de mission Forêt-filière bois – qui est également chef du projet Réserve intégrale.

Par ailleurs, PNF, et demain l'Agence Française de Biodiversité qui a intégré Parcs nationaux de France portera à nouveau le poste occupé par Marion DELFORGES.

Le Président remercie l'ordonnateur pour cette présentation et rappelle que le Compte financier nécessite une approbation par vote.

Il demande si des membres souhaitent effectuer des remarques ou poser des questions. En l'absence d'intervention, il demande s'il y a une demande de vote à bulletins secrets.

Personne ne sollicitant un vote à bulletin secret, il est procédé au vote à main levée sur l'approbation du Compte financier 2016 :

Favorable : 530

Opposition : 2

Abstention / nul : 5

Le Compte financier 2016 est approuvé à la majorité

Délibération n° AG 2017- 3

4 – Vote sur les demandes d'adhésions et de retraits

Le Président précise que ces demandes sont groupées. Il cède la parole au Directeur pour une présentation.

Hervé PARMENTIER rappelle que dans la note explicative qui a été diffusée, un détail a

été transmis des demandes d'adhésions, qui concernent :

- la **Commune de Villiers-sur-Suize**, qui intégrerait le Collège 2,
- le **Syndicat Mixte du Pays de Chaumont**, qui intégrerait également le Collège 2. Ce Syndicat mixte fait suite à l'association du Pays de Chaumont qui était déjà membre du GIP. Du fait du changement de statut, il y a une nécessité de ré-adhésion.
- l'**Office du Tourisme du Pays de Langres** est un EPIC remplaçant l'Association éponyme qui était déjà dans le Collège n°3 des acteurs économiques et acteurs du tourisme.
- l'association « **Bien Vivre à la Campagne** » (21). Elle mène différentes actions sur la préservation et la valorisation des patrimoines naturels mais également des patrimoines culturels, liés notamment aux traditions de ce territoire. Elle poursuit par ailleurs un objectif sur la ressource en eau et une agriculture durable avec un souci de médiation avec les acteurs agricoles. Cette association intégrerait le collège 3 dans le secteur des associations de protection de l'environnement.
- L'association « **Tussiliq** », qui a une activité d'agence de voyage : de randonnée et d'éducation à la nature et à l'environnement. Cette association propose aussi des séjours sur le territoire, en France et à l'étranger. Elle rejoindrait le collège 3 dans le secteur acteurs économiques.

Une demande de retrait :

Hervé PARMENTIER explique qu'il s'agit plutôt d'une régularisation qui concerne la MJC Lucie Aubrac de Châtillon-sur-Seine qui avait demandé un retrait du GIP, considérant que ses activités étaient sans rapport avec le projet de s'intégrer dans le travail mené par le GIP.

Il signale pour information :

- suite à la fusion des Communes de Montsaugeon, Prauthoy et Vaux-sous-Aubigny, une Commune nouvelle a été créée : **Le Montsaugeonnais**. Cette nouvelle Commune reprend les compétences des anciennes communes et est par conséquent toujours membre du GIP.
- L'**Agence Française pour la Biodiversité** a été créée le 1^{er} janvier 2017 et a intégré Parcs Nationaux de France.
- **La Communauté de Communes « Tilles et Venelle »** est issue de la fusion des Communautés de communes des Sources de la tille, et du canton de Selongey.

Hervé PARMENTIER le confirme et précise qu'il se trouvait avec Marie-Claude LAVOCAT auprès de cette Communauté de Communes mardi soir pour présenter le projet de Parc national.

- le Syndicat des cours d'eau du châillonnais s'est transformé en Syndicat Mixte qui s'appelle **Contrat SEQUANA**
- le **Conseil de Développement Territorial du Pays de Langres** reprend les fonctions de l'organe qu'il a remplacé.

Le vote portera sur la demande d'adhésion et la demande de retrait. Le vote est global.

Le Président demande s'il y a des remarques ou des questions sur ce sujet.

En l'absence d'intervention, il demande s'il y a une demande de vote à bulletins secrets.

En l'absence de demande de vote à bulletins secrets, il est procédé au vote à mains levées sur les demandes d'adhésion et de retrait :

Favorable : 495

Opposition : 23

Abstention : 19

Les demandes d'adhésion et de retrait sont validées à la majorité.

Délibération n° AG 2017 - 4

Le Président remercie les participants.

5- Information sur l'élaboration de la charte

Le Président rappelle que ce travail s'élabore en commun avec Madame le Préfet coordonnateur, les services de l'État, le GIP et un certain nombre de groupes thématiques. Il est nécessaire désormais de rassembler toutes ces contributions dans une charte plus transversale.

Il souhaite céder la parole à Madame le Préfet sur les thèmes de l'Agriculture, la Forêt et la Chasse. Une version « martyre » de la charte est à construire, c'est-à-dire une première version qui sera écrite d'ici à la fin du mois. Il y aura ensuite une période importante de poursuite de la concertation avec les agriculteurs et les forestiers ainsi qu'un certain nombre d'autres associations. Dès qu'une version plus consolidée sera prête, probablement à l'été 2017, il faudra prendre un avis des compétences parisiennes ; à la fin de l'année devraient intervenir les enquêtes publiques et les consultations locales.

Il cède la parole à Madame le Préfet afin qu'elle effectue un point d'information sur l'avancement des thématiques Agriculture, Forêt et Chasse.

Madame le Préfet précise qu'à ce stade, elle sera plus succincte que ce qu'elle avait initialement prévu.

Sur la partie agricole, un nouveau travail a été commencé. En effet, en dépit des garanties que le Directeur de la Biodiversité avait apportées par un courrier en date du 5 octobre 2016 aux principales organisations professionnelles, celles-ci n'ont pas souhaité prendre part aux travaux d'élaboration de la charte tant que le principe de l'intégration volontaire en cœur n'était pas acté.

Avec leur accord, et soucieuse que le projet s'inscrive dans une participation active des acteurs du territoire, elle a invité les agriculteurs concernés qui le souhaitent à prendre part à l'élaboration du volet agricole de la charte. Une première réunion s'est tenue le 6 janvier 2017 à la Préfecture de la Haute-Marne. A cette occasion certains propriétaires-exploitants opposés au projet du Parc se sont présentés en Préfecture et elle les a reçus, d'abord de manière rapide, puis un peu plus longtemps au mois de février.

Les autres ont été d'accord sur une méthode de travail en commun. Une première réunion de travail s'est déroulée le 23 février 2017 avec, comme attendu, de traiter les objectifs de préservation en cœur et de la réglementation afférente.

16 exploitants agricoles ont participé à cette réunion qui s'est tenue dans un état d'esprit constructif. Les grands principes de la réglementation en cœur y ont été abordés et les agriculteurs ont été rassurés quant au caractère acceptable des objectifs de préservation qui se concentrent sur la conservation des enjeux patrimoniaux couvrant une surface approximative de 250 hectares de surface agricole utile, principalement des prairies patrimoniales, pelouses, marais tufeux et ourlets forestiers emblématiques. Le reste des surfaces agricoles qui couvre principalement l'enjeu d'assurer les continuités écologiques et la compacité des cœurs sera soumise aux règles de droit commun.

Une nouvelle réunion de travail s'est tenue le 9 mars 2017, avec 21 exploitants. Elle a permis d'arrêter les principes généraux relatifs à la réglementation en s'appuyant sur

l'analyse précise des enjeux à l'échelle des exploitations. Les objectifs de protection en cœur sur les parcelles intégrant des cibles patrimoniales se sont traduits par la définition des mesures réglementaires garantissant la conservation des milieux caractéristiques tout en offrant une large place au levier incitatif afin de ne pas pénaliser économiquement les exploitations. Ils permettent également d'ouvrir des perspectives d'amélioration des pratiques existantes. Certains exploitants considèrent néanmoins que la réglementation ayant vocation à s'appliquer sur les 220 hectares de zones à enjeux reste encore trop contraignante et constitue une entrave à leur liberté d'exploiter librement leurs terres. Lors de cette réunion, les exploitants ont demandé que les surfaces présentant des enjeux patrimoniaux soient précisément déterminées à l'échelle des exploitations concernées. Ils ont également demandé que leur soit précisé si la réglementation relative à la préservation de ces enjeux aurait vocation à s'appliquer aux seules surfaces concernées, ou si c'est l'échelle de la parcelle cadastrale qui sera retenue pour la mise en œuvre des objectifs de protection.

En outre, certains exploitants demandent expressément que le bâti agricole soit sorti des cœurs, à l'image de ce qui a été fait pour les zones de bâti aggloméré dans la phase de prise en considération. Ils considèrent que leur implantation géographique à l'écart des villages ne justifie pas une différence de traitement. Ils érigent ces demandes en question de principe et sont dans l'attente d'une réponse rapide – Paris sera consulté assez vite-, qui pourrait conditionner leur participation à la suite des travaux sur le volet agricole de la charte.

Une troisième réunion va se tenir courant avril afin de traiter du projet de développement durable à destination de l'activité agricole.

Par conséquent, avec les travaux qui ont aussi été consacrés à la Forêt, et continuent aussi d'avancer, et ceux sur la Chasse, qui sont maintenant stabilisés depuis quelques mois, des avancées et des évolutions positives ont eu lieu.

L'appréciation du projet par la profession agricole évolue - pour ceux qui acceptent de travailler avec les services de l'État, sur la base du volontariat et en accord avec les organisations syndicales - puisque c'est ce qui avait été convenu : d'aller vers le volontariat... dans leur participation au travail, évidemment !

Le Président remercie Madame le Préfet.

Hervé PARMENTIER souhaite compléter en informant les membres de l'Assemblée générale sur les travaux s'effectuant parallèlement à la charte.

Il confirme ce qui a été précisé par le Président : la charte est largement avancée dans une version « martyre ». Un groupe de travail du Bureau procède à sa relecture ; en mars, les instances seront saisies afin de permettre une vision transversale.

Le Président tient à insister sur le fait que la partie agricole n'est pas traitée dans cette version zéro. Tous les autres sujets -Tourisme, Patrimoine culturel, etc. - avancent. Ce qui sera retenu des discussions du pilotage agricole sera intégré ultérieurement.

Hervé PARMENTIER explique qu'en parallèle des travaux sur la charte, le GIP a engagé avec des partenaires un certain nombre de projets : notamment la réponse à deux appels à projets portés par le Ministère de l'Agriculture :

« Investissement pour l'amont forestier »

Ce projet porte sur une meilleure connaissance des incidences et des retombées économiques, paysagères, écologiques, mais aussi sur des conseils de gestion sur la futaie irrégulière, forêt très présente, notamment en forêt privée. Ce projet est porté par ProSylva, l'ONF et le Syndicat Intercommunal de Gestion des Forêts d'Auberive, ainsi

qu'AgroParisTech.

Le GIP porte également un projet d'observatoire des forêts du Parc national : c'est une action très concrète qui fait suite à l'étude Ressource Mobilisation Bois menée en 2016. Une trentaine d'acteurs représentant l'ensemble de la filière Bois avait demandé un outil de pilotage en vue de connaître précisément les ressources, leur situation, leur qualité. Un appel à projet a été inscrit pour la période 2017 – 2018.

Concernant le volet agricole, deux projets agri - environnementaux sont déposés : l'un pour la partie Haute-Marne du Parc national, l'autre sur la partie Côte-d'Or. Ces projets sont portés avec des partenaires, notamment la Chambre départementale d'agriculture côté 52 et le Conservatoire d'Espaces naturels de Champagne Ardenne en tant qu'animateurs.

Pour la partie Côte-d'Or, le pilote est le contrat SEQUANA. Le GIP et la Chambre d'agriculture 21 sont associés au Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne. En 2017, le GIP réalise les diagnostics pastoraux avec l'expertise de Marion DELFORGES.

Cette année, en vue de bien ancrer le projet et de mieux communiquer et approfondir des éléments qui permettent d'alimenter la charte, des études sont réalisées, soit par des prestations de services, soit par l'accueil de stagiaires, soit par la mobilisation des compétences du GIP. C'est dans ce cadre qu'un travail sur les lisières et les bandes enherbées bénéficie d'un partenariat financier avec le Conseil départemental de Haute-Marne. Un travail sur la naturalité forestière est également initié, ainsi qu'une étude sur la prospective agricole qui concerne les exploitants volontaires en cœur de Parc national pour travailler avec eux sur leur trajectoire économique et savoir comment le Parc national peut avoir un effet d'accompagnement sur cette trajectoire économique, mais également technique.

Sans entrer dans le détail des autres travaux, il souhaite néanmoins citer également l'investissement de l'association Oui au Parc et les travaux des relais du Parc.

Le GIP sera présent lors de différentes manifestations locales : prochainement, par exemple, avec la Fédération de chasse de Haute-Marne lors de l'exposition des Trophées d'Auberive. Différents événements et conférences autour de la marche nordique sont également programmés.

Jean-Paul BIDAUT estime que le principal a été oublié : les propriétaires privés, qui n'ont pas été consultés et qui ne figurent toujours pas dans les concertations. Or, ils sont à son avis les premiers concernés.

Hervé PARMENTIER répond que les propriétaires et les exploitants ou gestionnaires ont été associés. Le cœur qui sert de support au travail mené recouvre une surface entre 52 000 et 57 000 hectares. A ce jour, cette surface concerne entre 50 et 60 exploitations, et par conséquent un peu plus de propriétaires.

Pour la partie forestière, les services de l'État et le GIP ont rencontré environ 90 propriétaires et leurs gestionnaires, qu'il s'agisse des communes ou des propriétaires privés.

La Zone d'Étude de cœur, qui est l'espace de référence : 76 500 hectares, dont 12 500 de terres agricoles répartis sur 200 exploitations. Le travail s'effectue désormais au sein d'un périmètre qui ne comprend plus que 50 à 60 exploitations agricoles.

Cela étant, il l'admet, il est très difficile de pouvoir contacter les petits propriétaires. A titre d'exemple, sur la Commune de Villiers-le-Duc en Côte-d'Or, dans un espace d'une dizaine

d'hectares, il y a 38 propriétaires. Le GIP, avec le CRPF, a tenté de rechercher l'ensemble des propriétaires. Sur les 38 contactés, seuls 3 ont répondu et ont par conséquent été rencontrés. Ce travail s'avère extrêmement difficile et c'est la raison pour laquelle à l'avenir, le GIP aura besoin de l'appui des Communes qui disposent d'une bonne connaissance des propriétaires.

Jean-Paul BIDAUT le concède, mais considère que les propriétaires auraient dû être contactés dès les prémices du projet de Parc national.

Le Président tient à nuancer cette affirmation : ce qui a été effectué jusqu'à présent correspondait à une figure imposée assez théorique. C'est aujourd'hui que se fait le travail fin et Madame le Préfet l'a souligné : c'est au niveau de la parcelle et du propriétaire qu'il va se poursuivre. Il s'agit également de définir ce qui est intéressant pour un Parc national et ce que cela conditionne pour les propriétaires exploitants. Cette démarche est actuellement en cours et avant de l'effectuer, il était indispensable d'avoir défini le contenu en termes de contraintes, de règles et mesures.

C'est bien à partir de maintenant que les rencontres doivent avoir lieu pour présenter le contenu de ce projet : l'analyse de toutes les cibles pour le volet agricole est vraiment bien réalisée, avec les attendus souhaitables pour la préservation de la biodiversité. Pour le secteur forestier, il est nécessaire encore d'affiner et de rencontrer les propriétaires.

Il précise que conformément à ce qui a été annoncé, les membres titulaires du Conseil d'administration vont quitter l'Assemblée générale pour se réunir.

A l'issue du Conseil d'administration, l'Assemblée générale se poursuivra sur le point des questions diverses, ainsi qu'un point qui n'est pas à l'ordre du jour, mais qui le mérite.

(Les titulaires du Conseil d'administration quittent la séance)

6 – Information sur le dossier de plan de gestion de la réserve intégrale

7 – Présentation de la stratégie « Mise en tourisme du Parc national »

(Les titulaires du Conseil d'administration reviennent en séance d'Assemblée générale)

8 – Questions diverses

Le Président procède à un point d'information sur les événements à venir auxquels le GIP participe :

- Exposition des Trophées à Auberive les 25 et 26 mars 2017 ;
- Projection du film « Bataille pour le Parc ».

Hervé PARMENTIER précise qu'il est prévu d'organiser des projections de ce film réalisé par France 3 en différents lieux du territoire. Il n'a été diffusé qu'en Champagne Ardenne Alsace Lorraine et il s'agit de proposer une rencontre avec le réalisateur de ce film sorti en février.

Le Président poursuit :

- 21 mai 2017 : Fête de la Marche Nordique dans le territoire du Parc national.

Sophie DELONG souhaite compléter cette annonce des événements à venir en ajoutant :

- Les Rencontres philosophiques de Langres, le 1^{er} Week-end d'octobre, dont le thème est

la Nature.

Hervé PARMENTIER remercie Madame le Maire de Langres et explique que cette édition des Rencontres philosophiques mobilisera le GIP sur deux volets : il contribuera sur ce thème de la nature et proposera potentiellement des visites de terrain, avec des actions qui pourraient être délocalisées destinées à faire découvrir le futur Parc national.

Le Président demande si des membres souhaitent aborder d'autres points.

En l'absence de demande en ce sens, il demande à Sonia GOUESSAN et à Guy DURANTET de le rejoindre à la tribune.

Il rappelle que Sonia œuvre depuis 6 ans en tant que directrice adjointe du GIP du Parc national. Elle a décidé une reconversion - en dehors du fait d'être mère de famille, puisqu'elle a profité de son passage au GIP pour avoir au moins deux enfants

Il s'agit par conséquent de sa dernière Assemblée générale et c'est une occasion de la saluer et la remercier.

(Les membres de l'Assemblée générale applaudissent Madame GOUESSAN.)

Le Président explique qu'il a préféré des fleurs à un long discours et qu'il tenait à le faire aux côtés de Guy DURANTET. Il réitère ses remerciements pour le travail réalisé, et l'efficacité, encore démontrée lors de cette séance.

Sonia GOUESSAN remercie. Elle reconnaît qu'il lui est difficile d'improviser dans ce genre de circonstance. Elle tient à préciser que cela a été un plaisir, voir un honneur, de travailler sur un projet aussi formidable après 16 années au service du développement local. Elle considère ce projet de Parc national comme un projet de développement local auquel elle croit très fort et elle souhaite vraiment qu'il aboutisse et elle va y œuvrer de manière plus personnelle en tant qu'habitante.

Elle tient à remercier tous les membres : ceux qui sont favorables au projet, comme ceux qui s'interrogent mais également ceux qui y sont opposé. En effet, dans l'ensemble des réunions qu'elle a eu l'occasion de conduire, une vraie qualité d'écoute a toujours été maintenue. Peut-être certains opposeront l'expérience de la dernière Assemblée générale, mais en tant que technicienne, elle apprécie que le contact n'ait jamais été rompu, se dire bonjour et rester en capacité à débattre. C'est pour elle une richesse de ce territoire.

Elle s'est installée avec son mari il y a seize ans en Haute-Marne et ils comptent y rester. Elle a envie d'ajouter avec humour que dans ce secteur, il y a peu de monde parce que l'on mise sur la qualité.

Elle souhaite beaucoup de courage pour la suite du projet et elle reviendra dans une échéance de deux à trois ans pour fêter la création du Parc national.

Le Président remercie Sonia GOUESSAN ainsi que tous les membres de l'Assemblée générale.

Il remercie Madame le Maire pour son accueil à Langres. Il remercie également Madame le Préfet pour l'organisation qui a permis de faire se tenir cette Assemblée générale dans un climat serein, puis lève la séance.

(fin de séance : 21h 37)

Le secrétaire

Hervé PARMENTIER

Le Président

Marcel JURIEN de la GRAVIERE